



Nouvelles d'Espagne et du Portugal

Energie et environnement

Trimestriel – Novembre 2019

Sommaire :

- *Présentation du rapport « impact macro-économique des ENR 2018 » par l'association espagnole des producteurs de renouvelables ;*
- *Le gouvernement portugais révisé le cadre légal des nouvelles centrales à biomasse ;*
- *Naturgy augmente ses parts dans la société gérant le gazoduc Espagne - Algérie ;*
- *Les entreprises françaises et espagnoles dominent les enchères pour la construction de centrales solaires au Portugal ;*
- *Amende record du régulateur espagnol contre un cartel d'entreprises de services énergétiques ;*
- *Le gouvernement portugais va avancer jusqu'à 10M€ pour atténuer l'impact du parc éolien flottant d'EDP sur la facture énergétique des consommateurs ;*
- *Galp va acheter de l'électricité photovoltaïque à l'Espagne pendant 12 ans ;*
- *Soirée consacrée à la filière hydrogène à l'institut français de Madrid ;*
- *La construction de l'aéroport de Montijo conditionnée à des mesures compensatoires ;*
- *Soupons d'irrégularités sur l'attribution de la concession d'une mine de lithium au Portugal ;*
- *Le gouvernement portugais pose des conditions à la réalisation du projet d'interconnexion électrique avec le Maroc.*

Energie

PRESENTATION DU RAPPORT « IMPACT MACRO-ECONOMIQUE DES ENR 2018 » PAR L'ASSOCIATION ESPAGNOLE DES PRODUCTEURS DE RENOUELABLES

En 2018, les énergies renouvelables (ENR) ont représenté 13,9% de la consommation d'énergie primaire de l'Espagne (3^{ème} place derrière les produits pétroliers 44,9% et le gaz naturel 21%) et 17,3% de la consommation d'énergie finale. Le secteur des renouvelables (CA de 10Mds€) représente 0,87% du PIB et emploie environ 80 000 salariés (50 000 emplois directs et 30 116 emplois indirects) : 32 300 dans la filière biomasse, 22 100 pour l'éolien, 13 200 dans le photovoltaïque et le solaire thermoélectrique. En 2018, les filières ayant créé le plus d'emplois ont été l'éolien (1 960), le photovoltaïque (966) et les biocarburants (160

emplois). Les entreprises de cette filière ont enregistré un solde exportateur de 2,7Mds€.

LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS REVISE LE CADRE LEGAL DES NOUVELLES CENTRALES A BIOMASSE

Le décret-loi publié le 22 août 2019 définit un régime spécial pour les nouvelles centrales à biomasse forestières situées à proximité des zones de forêts considérées comme critiques en matière de risques d'incendies et prévoit un système d'aides financières. La nouvelle stratégie du gouvernement privilégie les centrales de cogénération (produisant à la fois de l'électricité et de la chaleur) en supprimant les aides publiques pour les autres centrales à biomasse. La capacité d'accueil du réseau électrique public prévue par le décret-loi pour être couverte par ce régime est limitée à 60 MW, avec un



maximum de 10 MW attribuable par centrale. Les offres devront être présentées au cours du 1^{er} trimestre 2020 et un processus d'enchères est prévu pour les départager si, au total, elles excèdent la capacité proposée. Les offres seront soumises à un certain nombre de critères qui prévoient par exemple que les centrales ne puissent pas utiliser plus de 5 % de combustibles fossiles comme combustibles auxiliaires. L'électricité produite sera vendue à prix de marché mais bénéficiera de diverses aides financières sur 15 ans.

NATURGY (ANCIEN GAS NATURAL FENOSA) AUGMENTE SES PARTS DANS LA SOCIÉTÉ GERANT LE GAZODUC ESPAGNE-ALGERIE

NATURGY (principale entreprise de distribution de gaz naturel liquéfié en Espagne, et troisième en termes de production d'électricité, avec une puissance installée de 15 000 MW et 20 millions de clients) a annoncé le rachat des parts détenues par CEPSA (société contrôlée à 100% par un fonds d'Abou Dhabi) dans la société MEDGAZ, propriétaire du gazoduc de 200 km entre l'Algérie et l'Espagne, mis en service en 2012 et offrant une capacité de 8 milliards de m³ par an. NATURGY, qui détenait jusqu'à présent 11% de l'actionnariat de MEDGAZ, élèvera sa participation à 49%. SONATRACH, société publique algérienne, demeure le principal actionnaire de MEDGAZ avec 51%.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES ET ESPAGNOLES DOMINENT LES ENCHÈRES POUR LA CONSTRUCTION DE CENTRALES SOLAIRES AU PORTUGAL

Parmi les 13 vainqueurs des enchères pour l'attribution de 1 400 MW de capacité de production solaire, finalisées en août dernier, 3 entreprises françaises ont remporté 5 lots, pour un total de 520 MW. *Akuo energy*, spécialisée dans l'énergie solaire, parvient à s'introduire sur le marché portugais en remportant 3 lots et se place en première position en termes de capacité installée (370 MW). *Neoen et Power&Sol Energias Renovaveis*, filiale de l'entreprise *Generg*, rachetée par *Total-Eren* cette année, ont respectivement remporté des lots de 50 et de 100 MW. Les entreprises espagnoles, notamment *Iberdrola*, se sont vu attribuer plus de la moitié des lots, qui correspondent toutefois à une capacité de production inférieure à celle de leurs concurrents français (337 MW contre 520 MW). Ces enchères ont été considérées comme un succès par le gouvernement puisqu'elles ont permis d'obtenir des prix d'achat record : ils ont atteint en moyenne 20,33 €/MWh et sont descendus jusqu'à 14,76 €/MWh sous le régime de prix garantis, un record mondial pour l'énergie solaire. Pour mémoire, le format de ces enchères était inédit car il comparait simultanément les offres soumises sous deux régimes de rémunération distincts : un régime de vente à prix de marché, moyennant une contribution au système

électrique national, et un régime de prix garantis sur 15 ans.

AMENDE RECORD DU REGULATEUR ESPAGNOL CONTRE UN CARTEL D'ENTREPRISES DE SERVICES ENERGETIQUES

Après de longues années d'enquête, la CNMC (Commission nationale des marchés et de la concurrence) a infligé le 10 octobre des [amendes](#) atteignant 54M€ contre un cartel d'entreprises qui se seraient entendues sur au moins 746 appels d'offres, pour augmenter le coût des services fournis à des entreprises du secteur énergétique. Certains dirigeants des entreprises sanctionnées ont été condamnés à des amendes atteignant 280 000€.

LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS VA AVANCER JUSQU'À 10 M€ POUR ATTENUER L'IMPACT DU PARC ÉOLIEN FLOTTANT D'EDP SUR LA FACTURE ENERGETIQUE DES CONSOMMATEURS

Afin de limiter la répercussion des coûts liés au projet de parc éolien *offshore* au large de Viana do Castelo, dans le nord du Portugal (installation du câble sous-marin qui raccordera le projet au réseau, d'un coût total de 48 M€), sur la facture des consommateurs, [le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un plan de financement](#). Ce plan prévoit d'allouer une partie des ressources tirées des ventes de licences d'émission de CO₂ au Service Electrique National (SEN) pour réduire le report de cette charge sur le consommateur. Le montant pourra être transféré en décembre 2019 dans une limite de 10 M€ et devrait être complété par une subvention de 30 M€ du Fonds de Cohésion européen. Le gouvernement a également autorisé ce mécanisme de transfert de recettes à opérer pendant 25 ans à partir de 2020, à condition d'obtenir un cofinancement européen, jusqu'au niveau nécessaire pour neutraliser les effets du coût du câble sous-marin sur les tarifs de l'électricité.

Ce projet innovant bénéficiera d'un tarif de vente garanti, autour de 140 €/MWh et d'un financement de 60 M€ de la BEI, en sus d'une subvention de 29,9 M€ du programme européen NER300 et de 6 M€ supplémentaires provenant du Fonds Portugais du Carbone. Pour rappel, ce projet éolien *offshore*, le premier en Europe continentale, est développé par un consortium d'entreprises dirigé par *EDP*, qui détient 54 % du capital, le reste étant divisé entre *Repsol*, *Engie* et *Principle Power*. Il représente un investissement total de 125 M€ pour une capacité installée de 25 MW.

Le 21 octobre, *EDP* a publié un communiqué pour indiquer que la première plateforme de *Windfloat Atlantic*, qui dispose de la plus grande turbine éolienne *offshore* du monde, a été transportée en haute-mer et est en cours d'installation.



ESPAGNE - ETATS UNIS : RENCONTRE ENTRE LES AUTORITES DE SURETE NUCLEAIRE

Dans le cadre de l'accord de coopération bilatéral signé en 1979, une délégation de la *Nuclear Regulatory Commission* (NRC), autorité de sûreté nucléaire et radiologique des États-Unis, s'est déplacée début octobre à Madrid, afin de rencontrer leurs homologues de l'autorité de sûreté nucléaire espagnole (*Consejo de Seguridad Nuclear*) pour échanger sur les questions relatives à la gestion des déchets, au démantèlement des centrales et à la régulation de la filière. La délégation américaine a conclu son séjour en Espagne par une visite de la centrale nucléaire de Vandellós II (1 088MW de puissance, entrée en service en 1988) où elle a pu prendre connaissance des mesures post-Fukushima prises par l'exploitant du site, parmi lesquelles le pilotage du CAGE ou « *Centre de contrôle Alternatif pour des cas d'Extrême Urgence* ».

GALP VA ACHETER DE L'ELECTRICITE PHOTO-VOLTAÏQUE A L'ESPAGNE PENDANT 12 ANS

La compagnie pétrolière portugaise *Galp* a annoncé avoir conclu un contrat de long-terme (PPA) avec l'entreprise espagnole X-Elio pour l'achat d'énergie solaire correspondant aux besoins de 140 000 familles. Le contrat d'acquisition, l'un des plus importants jamais conclu par la filiale énergie de *Galp*, *Galp Energia*, prévoit l'achat de 358 GWh par an à partir de 2020 pour les clients finaux de l'entreprise. L'électricité proviendra de plusieurs centrales solaires situées en Espagne, d'une capacité installée totale de 200 MW, et correspond à une réduction annuelle de 19 000 tonnes d'émissions de CO₂, d'après les estimations de l'entreprise. Pour mémoire, *Galp* développe plusieurs projets de centrales photovoltaïques au Portugal dans l'objectif d'augmenter le volume d'électricité renouvelable distribué à ses clients.

SOIREE CONSACREE A LA FILIERE HYDROGENE A L'INSTITUT FRANÇAIS DE MADRID

Dans le cadre de la saison culturelle « Nous l'Europe » de l'Institut français de Madrid, les services économique et culturel de l'Ambassade de France en Espagne ont organisé le 17 septembre dernier une conférence consacrée à l'hydrogène comme vecteur possible de la transition écologique : avec les interventions de Victorien Erussard, *skipper* du navire expérimental *Energy Observer*, Philippe Boucly, Président de l'AFHYPAC (Association Française pour l'Hydrogène et les Piles à Combustible) et Antonio Gonzalez, vice-président de l'Association espagnole de l'hydrogène.

Victorien Erussard, capitaine du trimaran propulsé à l'hydrogène et à d'autres énergies renouvelables a présenté son projet d'expédition, qui le conduira d'ici 2022, dans 50 pays, avec une centaine d'escales, espérant que, bientôt, la technologie de l'électrolyse puisse être adaptée aux cargos de transport maritime ou aux navires de croisières.

M. Boucly a mis en exergue le Plan national Hydrogène adopté en France à l'été 2017 ayant permis de mobiliser la filière. Selon M. Boucly, à l'horizon 2050, l'hydrogène pourrait représenter en France 20% de la demande d'énergie finale soit 55Mtep, 40Mds€ de CA, contribuer à la réduction de 15% des émissions locales (CO₂, NO, particules) et assurer 50 000 emplois. Pour atteindre ces objectifs, le président de l'AFHYPAC estime cependant nécessaire de créer une véritable filière industrielle de production décarbonée d'hydrogène, en complément des efforts de développement du stockage des ENR et des solutions zéro émissions pour les transports routiers, ferrés et fluviaux.

Le représentant de la filière espagnole a, quant à lui, rappelé le Plan National Intégré Energie Climat (PNEC), remis à la Commission européenne en février dernier, fixant comme objectifs à l'horizon 2030 : 21% de réduction des émissions de CO₂, 42% d'ENR dans la consommation totale d'énergie (actuellement 17%) et 74% dans le mix électrique. Il s'est notamment félicité du degré d'ambition de ce plan, qui vise un mix 100% renouvelable en 2050. Il a cependant regretté que l'Espagne n'ait pas encore adopté un Plan Hydrogène à l'image de la France permettant de mobiliser les acteurs de cette industrie naissante (seulement six stations de recharge en Espagne actuellement).

En clôture, le secrétaire d'Etat à l'énergie, José Antonio Dominguez a regretté que l'Espagne soit devenue ces dernières années de plus en plus vulnérable aux effets du changement climatique : « ce pays a enregistré en 2019, le deuxième été le plus sec depuis le début du siècle ». Il a estimé nécessaire d'adopter de nouvelles mesures (projet de loi de changement climatique en suspens en attendant la formation d'un nouveau gouvernement) visant à décarboner l'économie, notamment dans les secteurs les plus émetteurs, à savoir la production électrique, le transport et l'industrie, responsables à eux trois de 75% des émissions de CO₂. Dans les choix à venir, « l'hydrogène aura sans doute un mot à dire ».

**Environnement****LA CONSTRUCTION DE L'AÉROPORT DE MONTIJO
CONDITIONNÉE À DES MESURES COMPENSATOIRES**

Dans son avis rendu fin octobre, l'agence portugaise de l'Environnement (APA) a autorisé la construction de l'aéroport de Montijo (sud de Lisbonne) mais à condition que le gestionnaire des aéroports portugais, ANA, filiale de Vinci, mette en œuvre 159 mesures compensatoires pour un coût total estimé à 48 M€. ANA a demandé une prolongation du délai de réponse pour évaluer la faisabilité des mesures proposées. Entretemps, le directeur général d'ANA a publiquement qualifié certaines de ces mesures d'« absurdes ».

**SOUPÇONS D'IRREGULARITES SUR L'ATTRIBUTION
D'UNE CONCESSION DE LITHIUM AU PORTUGAL**

L'attribution du contrat pour l'exploitation de la mine de lithium à ciel ouvert de Sepeda, dans le nord du Portugal, à l'entreprise *Lusorecursos* fait l'objet d'une polémique impliquant le Secrétaire d'Etat à l'énergie, João Galamba. Il lui est notamment reproché d'avoir attribué le contrat à une entreprise dotée d'un capital social très faible, sachant que le contrat implique un investissement de plus de 300 M€ et prévoit la construction de la plus grande raffinerie de minerai de lithium d'Europe. *Lusorecursos*, qui avait remporté en 2012 l'appel d'offres pour la prospection de lithium dans cette zone, avait annoncé à la Direction Générale de l'Energie et de la Géologie (DGEG) qu'elle souhaitait créer une entité dotée d'un capital social de 1 M€. Or, la filiale, créée 3 jours avant la signature du contrat, ne dispose que d'un capital social de 50.000 €. Le Secrétaire d'Etat a cependant rappelé que la loi n'exigeait pas de capital social minimum et ajouté que le contrat de prospection, signé sous le gouvernement de Passos Coelho, prévoyait que l'entreprise pourrait exiger la concession d'exploitation, et que le gouvernement actuel y était donc contraint.

En outre, des soupçons d'irrégularités portent sur le contrat, qui fait notamment l'objet de recours en justice de la part d'une personne s'estimant lésée, ayant participé à la demande initiale de prospection mais ayant été écartée ensuite de la filiale créée pour l'exploitation.

Enfin, le contrat a été signé sans étude d'impact environnementale préalable ; le secrétaire d'Etat à l'énergie, João Galamba, affirme toutefois que la mise en œuvre du projet reste conditionnée aux conclusions d'une étude d'impact en cours. Pour rappel, la zone de Montalegre, qui comprend plusieurs projets miniers, a cristallisé les oppositions de la société civile et des associations environnementales, notamment contre le projet de mine à ciel ouvert de Sepeda.

**LE GOUVERNEMENT PORTUGAIS POSE DES
CONDITIONS À LA RÉALISATION DU PROJET
D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE AVEC LE MAROC**

Le Secrétaire d'Etat à l'Energie, João Galamba, a annoncé que le projet de câble sous-marin entre le Maroc et le Portugal ne serait pas réalisé si les conditions d'importation d'électricité depuis le Maroc restaient inchangées. Le Portugal et l'Espagne importent en effet de l'électricité produite par deux centrales à charbon marocaines qui bénéficient d'un avantage compétitif puisqu'elles ne sont pas soumises aux règles européennes.

L'Espagne, soutenue par le Portugal, a porté le sujet auprès de la Commission européenne afin d'aboutir à la création de mécanismes d'ajustement tarifaire. A défaut de solution, le Gouvernement portugais a annoncé que le projet ne serait pas mis en œuvre. Le même jour, [une étude](#) du cabinet *Deloitte* estimait que le développement des énergies renouvelables avait permis aux consommateurs portugais d'économiser 2,4 Md€ entre 2010 et 2018. Le projet d'interconnexion avec le Maroc prévoit un investissement de 700 M€ et reste soumis à une étude de viabilité technique et économique qui doit être publiée, d'après le gouvernement, avant la fin de cette année.
